

Le 22 mars 2022



Affaire suivie par : Mathieu GANDOIS
Tél : 06 42 59 94 44

A l'attention de l'ensemble des arbitres
District de la Haute-Vienne

Chers Amis arbitres,

La fin de saison approche, les matchs à enjeux font leur apparition. Je tenais tout d'abord à vous féliciter. Vous féliciter pour le service que vous rendez au football départemental en officiant chaque week-end.

Si je viens vers vous aujourd'hui, c'est pour aborder plusieurs points importants. Trois au total. Je vous remercie par avance de vous attarder sur chacun d'entre eux.

Tout d'abord, je tiens à vous alerter sur votre devoir de ponctualité. Si un très grand nombre d'entre vous se comportent de manière admirable sur ce point, d'autres nuisent à l'image de l'ensemble des arbitres. N'oubliez pas que vous représentez à la fois vous-même, mais avant tout vos collègues arbitres et aussi l'institution qu'est le District.

Ensuite, l'arbitrage est une grande famille, une famille solidaire. Pour cela, il faut que chacun accepte d'arbitrer les matchs sur lesquels la CDA vous désigne.

Je m'explique : comme au niveau régional, voire fédéral, les arbitres au sommet de la pyramide, à l'instar des arbitres D1 au niveau départemental, n'officiant pas que sur des matchs de leur catégorie.

La gestion de l'effectif, des matchs et de leurs enjeux nécessitent de faire des choix. C'est pour cela que je sollicite votre bienveillance envers les personnes qui vous désignent quant à vos requêtes parfois peu scrupuleuses à mes yeux.

La CDA, les membres du District ne sont que des personnes bénévoles à pied d'oeuvre pour vous rendre service. S'il est possible de demander des choses, il n'est pas possible de les exiger !

Je vais tout de même faire un aparté : vous n'êtes pas tous, loin de là et heureusement, concernés par ces propos. Alors merci à ceux qui se comportent de la meilleure des manières. Pour ceux qui se sentent touchés par ces propos, nous pouvons en discuter par téléphone, ou bien vous avez l'occasion de reprendre la bonne route pour cette fin de saison.

La troisième et dernière chose que j'ai à vous dire tient en 5 mots :

Arbitre bousculé / frappé

=

Match arrêté

Préservez-vous chers collègues. Si vous êtes bousculé et que vous veniez à exclure un joueur pour cette raison, vous devez ne pas faire reprendre la partie. Si par malheur, vous êtes victime d'un tel acte, la CDA reste à votre écoute et nous vous défendrons.

Mathieu Gandois

Représentant des Arbitres au Comité Directeur

du District de Football de la Haute Vienne

06 42 59 94 44

gandois.mathieu1@gmail.com